

93 B31

A235

ICBT GROUPE

Société Anonyme au capital de 31 284 000 de francs
Siège social : Saint Ange 26800 ETOILE
R.C.S. ROMANS : B 329 723 977

DÉPOSÉ AU BUREAU DE
DE COMMERCE DE ROMANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX

- 5 OCT. 2000

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 SEPTEMBRE 2000

L'an deux mil,
Et le mercredi treize Septembre à quinze heures,

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à VALENCE, Allée Charles Baron, sur convocation du Président.

Il résulte du registre de présence signé par les Administrateurs à leur entrée en séance, que sont présents :

- Monsieur Bernard TERRAT, Président
- Monsieur Bernard WILHELM
- Monsieur Pierre PAYEN
- Monsieur Olivier TARDY.

Absent et excusé :

- Monsieur Jean DUHAU DE BERENX.

Monsieur le Président constate et déclare que plus de la moitié des Membres du Conseil sont présents et qu'ainsi, par application de l'article 100 de la Loi du 24 Juillet 1966, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Bernard CHABANEL / Sté C.C.A. et Monsieur Hubert de ROCQUIGNY Commissaires aux Comptes sont absents et excusés.

Assiste également à la réunion sans voix délibérative :

- Monsieur Noël PAUL

LECTURE DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE -

Monsieur le Président fait donner lecture du procès-verbal de la précédente réunion.

La rédaction de ce procès-verbal est adoptée.

.....

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR –

Monsieur Jean DUHAU a fait part au Président de son intention de démissionner de son mandat d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration, regrettant cette décision, en prend acte et décide de ne pas nommer de remplaçant.

Il remercie Monsieur Jean DUHAU pour la collaboration et l'assistance efficaces apportées tout au long de ces années comme Administrateur.

Le Conseil expédie ensuite les affaires courantes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

Pour copie certifiée conforme

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

